

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 23 Janvier 2023 – 20h30**

L'An Deux Mil Vingt-deux, le 23 Janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DARMEDRU, Maire.

Étaient présents:

Denis AUGEZ, Nicole CARRY, Emmanuel DARMEDRU, Danièle DUBOURGET, Christian FOLLET-TROSSET, Mikaël GIROUD, Pascal KERAUDREN, Magali LAMBERET, Marc MOREL, Philippe PACCARD, Dominique REVEL, Béatrice SCHLECHT, Nadège TISSOT.

Étaient excusés : Evelyne MOREL, Véronique SOLDAT.

Ont donné pouvoir : Evelyne MOREL, Véronique SOLDAT.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur **Denis AUGEZ**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 Novembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Délibération 2023-01-01 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Visant à valider les coupes de bois à asseoir en 2023 en forêt communale relevant du régime forestier

Délibération 2023-01-02 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Visant à autoriser de manière permanente le désherbage pour la Bibliothèque

Délibération 2023-01-03 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Visant à valider le montant du repas des accompagnants (Repas des aînés)

Délibération 2023-01-04 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

**Visant à valider l'extension des compétences facultatives de la Communauté d'Agglomération –
Modification statutaire – Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse**

Délibération 2023-01-05 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Déclaration d'Intention d'Aliéner – Consorts BELLILA / BERGER

Décision de ne pas faire usage du droit de préemption

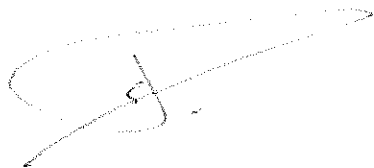
Délibération 2023-01-06 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Déclaration d'Intention d'Aliéner – VOURLAT / VOURLAT

Décision de ne pas faire usage du droit de préemption

Affiché le 27 Janvier 2023

Le secrétaire de séance
Denis AUGEZ



Le Maire
Emmanuel DARMEDRU



